

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: MARCHE D'ETUDE DE FAISABILITE ET DE PROGRAMMATION POUR LA REHABILITATION DES TRIBUNES DE FOOTBALL ET DE RUGBY AU PARC MUNICIPAL DES SPORTS PASSE AVEC LA SOCIETE GBA - BERRY LOIRE.

DÉCISION N° AU-19-463 EN DATE DU 02 DECEMBRE 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4366 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 4^{ème} Adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société GBA BERRY – LOIRE jugée économiquement avantageuse ;

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société GBA BERRY – LOIRE, domiciliée 12 avenue Pierre Sémard, 18100 VIERZON, représentée par Monsieur ALBIZZATI François, Architecte Gérant, le marché d'étude de faisabilité et de programmation pour la réhabilitation des tribunes de football et de rugby au Parc municipal des sports.

Le montant du marché dans sa solution de base s'élève à 16 500 \in HT (19 800 \in TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme.

l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des travaux d'entretien des équipements publics, de l'urbanisme et de l'habitat.

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20191202-Imc1H6955H1-AR Date de réception en Préfecture : 02/12/2019

Date de Publication: 02/12/2019